

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL n°2024/034

Séance du 08 NOVEMBRE 2024

Nombre de conseillers : 15

L'an deux mille vingt-quatre
le 08 novembre,

En exercice : 15

Le Conseil Municipal de la commune de SAINT MARCEL BEL ACCUEIL dûment
convoué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Monsieur
Aurélien BLANC, maire

Présents : 14

Date de la convocation : 04 novembre 2024

Votants : 15

PRESENTS : Mesdames et Messieurs : Aurélien BLANC, Louis BALLY, Gisèle DONIN, Roland
SEIGLE, Sylviane MARCHESE, Jean-Pierre HENICKE, Emilie JACQUIER, Christian SOUILLET
DESERT, Marie-Claude JEANDEAUD, Samuel DANNA, Cléo MOIROUD, Brigitte GEORGERY,
Jean-Marie OGER, Chantal LOMETTI.

OBJET :

Subvention aux associations

A DONNE POUVOIR : Monsieur Christophe DESSAINTJEAN à Monsieur Jean-Pierre HENICKE

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'attribuer les
subventions suivantes aux associations au titre de l'année 2024, soit :

ASSM IDA Rugby	4 000 euros
A.C.A.P.	1 200 euros
SMGTA	1 200 euros
ADMR	1 200 euros
Sou des Ecoles	1 200 euros
Tennis	500 euros
La Chorale	500 euros
ACCA	500 euros
Chauffe Marcel	500 euros
Tous en Forme	500 euros
ANOUKIS	200 euros
Terres d'Ombre	200 euros
Les Belles Images	200 euros
Journées d'Amitié	200 euros
Repair Café	200 euros
Pompiers	200 euros
FNACA	200 euros
Le Rideau Rouge	200 euros
Abyasa Yoga	200 euros
Le Souvenir Français	100 euros
Soit un total de	13 200 euros

fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.
Au registre sont les signatures.

En Mairie, le 09 novembre 2024
Le maire, Aurélien BLANC.

